



VOUS AVEZ DES DIFFICULTÉS D'APPRENTISSAGE OU VOUS ÊTES EN SITUATION DE HANDICAP ?

NOUS SOMMES LÀ POUR QUE CETTE SITUATION NE SOIT PAS
UN FREIN À VOTRE PARCOURS ET À VOTRE PROJET PROFESSIONNEL !



CE QUE DIT LA LOI

La loi du 11 février 2005 pose le principe selon lequel « toute personne en situation de handicap a droit à la solidarité de l'ensemble de la collectivité nationale, qui lui garantit, en vertu de cette obligation, l'accès aux droits fondamentaux reconnus de tous les citoyens ainsi que le plein exercice de sa citoyenneté ».

Elle permet aux personnes en situation de handicap de bénéficier de leurs droits à l'égalité de traitement, à l'autonomie et à la pleine participation à la société et fixe le cadre de leur accueil, et notamment en centre de formation.

CHARTE H+ CCI CAMPUS

Dans le cadre du Plan Régional en faveur de l'égalité entre les personnes handicapées et les personnes valides, la Région Rhône-Alpes a mis en place une charte qualitative H+ d'accueil en formation des personnes en situation de handicap.

Engagées depuis 2015 dans cette charte H+, les écoles EKLYA & HYBRIA de la Chambre de Commerce et d'Industrie facilitent l'inclusion des personnes en difficulté d'apprentissage, en situation de handicap dans les dispositifs de formations. Elles permettent à ces personnes d'effectuer leur formation dans les meilleures conditions.

NOS ENGAGEMENTS CHEZ EKLYA & HYBRIA :

- > Accueillir en centre de formation les apprenants rencontrant des difficultés d'apprentissage, et/ou en situation de handicap
- > Accompagner ces personnes tout au long de leur parcours, jusqu'à la réussite de leur projet
- > Mettre en place des aménagements personnalisés si besoins spécifiques :
 - Sur le plan pédagogique : aménager les apprentissages
 - Sur le plan logistique : adapter les infrastructures et les équipements
- > Veiller au bon déroulement de la formation
- > Sécuriser le parcours de formation pour faciliter l'intégration professionnelle
- > Assurer un rôle de facilitateur pour mobiliser les ressources appropriées aux besoins, les acteurs externes du handicap. Aider et orienter ces personnes dans leurs démarches administratives entre autre pour l'obtention d'une RQTH (Reconnaissance de travailleur handicapé).

CHAQUE SITUATION S'ÉVALUE INDIVIDUELLEMENT

Vous rencontrez des difficultés ? Nous sommes là pour vous aider, vous accompagner.

Quelques exemples d'accompagnement sur mesure :

VOS DIFFICULTES POTENTIELLES	AMENAGEMENTS POSSIBLES
Motrices, d'accessibilité physique	Aides à la mobilité Adaptation de l'environnement Ergonomie en utilisant du matériel adapté
Fatigabilité, problèmes de concentration	Adaptation de la formation avec des allègements d'horaires, mise en place de phase de repos
Problèmes Dys... En calcul et en écriture, En lecture, En compréhension des consignes Problème de mémorisation	Adaptation de la formation Rythme aménagé Pédagogie adaptée Supports adaptés Plateforme informatique
Votre situation nécessite une reconnaissance de travailleur handicapé	Accompagnement pour la constitution du dossier RQTH

Prenez rendez-vous avec votre référente H+ pour échanger, évaluer, établir un dossier, mettre en place un suivi personnalisé et définir les mesures d'aides et d'accompagnement !

CONTACTS

LAETITIA KHATAI

Référent H+ EKLYA Lyon
Tel +33 4 27 18 55 21

l.khatailaroche@lyon-metropole.cci.fr

CHRISTELE CHANNELLIERE

Référent H+ HYBRIA
Tel +33 4 27 18 55 45

c.channelliere@hybria.fr

LÉA GIANNONE

Référent H+ EKLYA Saint-Etienne
Tel +33 4 77 49 24 46

l.giannone@lyon-metropole.cci.fr



CAMPUS

EKLYA LYON

11 chemin du petit bois
69130Ecully

HYBRIA

11 chemin du petit bois
69130 Ecully

EKLYA SAINT-ETIENNE

49 cours Fauriel
42100 Saint-Etienne